

DÉLIBÉRATIONS :

Vie du SMD3

1. Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 14 octobre 2025
2. Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du Vendredi 24 octobre 2025

Ressources Humaines

3. Mise à jour du tableau des emplois permanents du personnel et création de postes (Fonctionnaires territoriaux et salariés de droit privé)

Finances

4. Débat d'Orientations budgétaires 2026
5. Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative à compter du 1er janvier 2026 pour les foyers collectés en points d'apport.
6. Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative à compter du 1er janvier 2026 pour les foyers collectés en porte à porte.
7. Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative applicables aux résidences secondaires collectées en point d'apport à compter du 1er janvier 2026.
8. Tarifs de la redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative applicables aux résidences secondaires collectées en porte à porte à compter du 1er janvier 2026
9. Tarifs de la redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative applicables aux résidences constituées en habitat vertical ou pavillonnaire collectées en bacs en service de porte-à-porte à compter du 1er janvier 2026
10. Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative applicables aux Professionnels, Administrations et Associations collectés en point d'apport à compter du 1er janvier 2026.
11. Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative applicables aux Professionnels, Administrations et Associations collectés en porte à porte à compter du 1er janvier 2026.
12. Tarification Unique 2026 - Adhérents
13. Tarification Unique 2026 applicable aux Professionnels, Administrations, Associations, Entités Publiques non-adhérentes et Particuliers
14. Fixation des tarifs applicables en raison des interventions effectuées par le SMD3 en cas de dépôts de déchets aux abords des points de collecte ou de dépôts de déchets non autorisés dans les bornes ou les bacs de collecte des emballages, papiers, du verre ou du carton.
15. Contribution de solidarité 2026

16. Tarifs 2026 de la collecte en bacs privatifs pour les déchets d'activités économiques des professionnels, administrations et associations (annule et remplace la délibération n°06_10_2025 du 14 octobre 2025).

Collecte

17. Harmonisation du mode de collecte sur le périmètre Collecte du SMD3

Le Président,

Pascal PROTANO